

LE PRIX DE L'EAU ET LES S.A.G.E.

Même variable selon les territoires, l'eau utilisée a un prix, qui répond strictement à la réalité du service rendu. Tous les équipements (canalisations, traitements de l'eau) ont un coût et une durée de vie : ils doivent un jour être renouvelés. Un objectif de gratuité de l'eau ne peut être envisagé, car cela sous-entendrait une incontournable dégradation puis la disparition rapide du service. En visant une meilleure maîtrise des pollutions de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant, la mise en œuvre des S.A.G.E. permettra indirectement aux collectivités de mieux maîtriser l'évolution du coût de l'eau.

Quel prix de l'eau pour demain ? De quelle qualité ?

Avec quelle équité pour les consommateurs ?

Ces questions seront débattues entre les membres des C.L.E., avant de planifier les orientations de la gestion de l'eau des S.A.G.E. Orne moyenne et Orne aval-Seulles.

NOUS
CONTACTER



INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE
DU BASSIN DE L'ORNE
LA QUALITÉ CONCERTÉE DE L'EAU
17 AVENUE DU 6 JUIN
14035 CAEN CEDEX

Téléphone :
02 31 57 15 76

Messagerie :
sage.orne@cg14.fr

Site internet :
www.sage-orne-
seulles.fr



Et pourquoi ne pas récupérer l'eau de pluie ?

L'urbanisme moderne et ses grandes surfaces de toitures multiplient lors de fortes pluies le volume des eaux pluviales. Ces eaux sont évacuées dans le milieu naturel ou à tort vers les réseaux d'eaux usées domestiques. Cette dernière situation génère une saturation des stations d'épuration et en altère le fonctionnement en période de pluie. Les eaux de pluie collectées sont alors traitées comme les eaux usées domestiques : les coûts de traitement supplémentaires sont répercutés sur le prix de l'eau.

Le traitement des eaux de pluie en station d'épuration est une aberration qui coûte chère, d'autant plus que ces eaux sont facilement utilisables sans traitement préalable pour certains usages comme l'arrosage des espaces verts et jardins, le nettoyage des véhicules ou voire l'alimentation des chasses d'eau des toilettes. Une vulgarisation de la réutilisation intelligente des eaux pluviales pourrait limiter la sollicitation de l'eau potable et favoriser le cycle de l'eau en limitant les méfaits de l'imperméabilisation.

L'expérience allemande prouve que l'application de ce principe génère de réelles économies. Des gares, des aéroports, des bâtiments sportifs, scolaires, universitaires et industriels recyclent leurs eaux de pluie de toiture couvrant en moyenne 80% de leurs usages (lavage industriel, toilettes, sécurité incendie, entretien, arrosage, lave-linge, etc.). Les avantages sociaux et économiques sont aussi importants. De nouvelles techniques de toitures végétales, de rétentions paysagères, de surfaces perméables et d'infiltration naturelle sont autant d'activités économiques peu communes en France à développer.

VRAIES-FAUSSES IDEES SUR L'EAU POTABLE

L'eau du robinet provient de la station d'épuration des eaux usées : Faux

Puisée dans le milieu naturel, donc impropre directement à la consommation, l'eau du robinet utilisée pour les besoins de votre foyer, subit un traitement en usine de potabilisation. Après usage dans les habitations raccordées à un réseau de collecte des eaux usées, appelé aussi « tout à l'égout », elle est évacuée dans le réseau d'assainissement collectif et parvient à l'usine ou station d'épuration où elle est nettoyée avant d'être restituée au milieu naturel.

L'eau de votre puits est sans danger : Faux

Il est déconseillé de la consommer : aucun contrôle sanitaire régulier n'est effectué alors que cette ressource est particulièrement sensible aux pollutions.



Les glaçons se conservent indéfiniment au congélateur : Faux

Même au congélateur, la qualité de l'eau peut s'altérer.

Pensez à remplacer régulièrement l'eau des glaçons.

Il ne faut pas utiliser l'eau chaude du robinet pour la cuisine : Vrai

La chaleur favorise le développement des bactéries. Pour la cuisine et vos boissons instantanées réchauffez l'eau froide.

Le calcaire de l'eau est mauvais pour la santé : Faux

Une eau est dite calcaire quand elle contient du calcium, recommandé pour la croissance et contre la décalcification.

Prenez quelques précautions, évitez à vos équipements l'entartrage !

LA LETTRE DES S.A.G.E.

S.A.G.E. ORNE MOYENNE—S.A.G.E. ORNE AVAL—SEULLES

Bulletin d'information n°5

AVRIL 2006

Vers une stratégie de lutte contre le gaspillage



L'eau est un bien précieux, nous en sommes tous convaincus. Reste encore à mieux faire comprendre qu'elle peut devenir rare et plus chère.

Il est de la responsabilité des Commissions Locales de l'Eau de définir de nouvelles stratégies concertées, répondant aux possibles et nécessaires évolutions du prix de l'eau. Cette réflexion, nous comptons la mener dans le cadre de la prochaine étape d'élaboration des tendances dévolution et des scénarii du S.A.G.E. : il s'agira de privilégier des mesures visant la lutte contre le gaspillage et la promotion de l'économie de l'eau.

Les collectivités territoriales peuvent avoir un rôle déterminant pour promouvoir une politique d'économie d'eau car elles détiennent l'expérience, le savoir et le savoir-faire dans ce domaine. Elles constituent des partenaires privilégiés susceptibles de mettre leurs ressources et compétences au service d'une éducation adaptée aux spécificités sociales, culturelles et technologiques des territoires.

Dans le plan de communication des S.A.G.E. de l'Orne et de la Seulles, nous tâcherons de concevoir et de proposer des outils allant dans ce sens.

Pascal ALLIZARD, président du S.A.G.E. Orne moyenne

Responsabiliser chacun de nous vis-à-vis de l'eau : une priorité majeure des S.A.G.E.

Le prix de l'eau : voilà un thème transversal qui fédérera tous les acteurs-lecteurs de cette 5^{ème} lettre des S.A.G.E. !

J'en profite donc pour souligner qu'il nous appartient à nous, membres de Commissions Locales de l'Eau, de tout mettre en œuvre pour intéresser les acteurs de l'eau et faire que la responsabilisation des populations vis-à-vis d'une ressource en eau fragile devienne une priorité puis une réalité.

Les actions éducatives sur l'eau et à l'attention du grand public sont incontournables pour promouvoir une meilleure gestion qualitative et quantitative de la ressource. La transformation d'attitudes gaspilleuses et polluantes en comportements économes, respectueux et solidaires peut générer d'importantes économies d'investissement.

Ces actions d'éducation des populations, constituent par ailleurs un excellent moyen pour favoriser une démocratie participative ; en outre, elles prépareront le grand public à une meilleure compréhension de nos futures attentes en matière de consultation sur les orientations du S.A.G.E. .

Philippe DURON, président du S.A.G.E. Orne aval-Seulles

Au sommaire de ce numéro :

L'eau : un bienfait vital à portée de robinet	2
L'eau distribuée : un aliment très contrôlé	2
Gestion de l'eau potable, un service public payé par les usagers	2
Le combat des distributeurs d'eau	3
A la maison, déclarez la guerre aux fuites !	3
Economie d'eau : les bons réflexes au quotidien	3
Le prix de l'eau et les S.A.G.E.	4
Vraies fausses idées sur l'eau potable	4

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une **déshydratation**, même légère, est dans 80% des cas à l'origine de nos **coups de barre de la journée**. Elle diminue les capacités physiques, rend irritable et fait baisser la concentration. Un verre d'eau et ça repart !

Entre 2 et 5% de déshydratation (ce qui reste modéré), on devient progressivement fatigué, on commence à ressentir des **nausées**, on se désoriente et on devient confus. Un manque d'eau peu aussi générer des **maux de tête**. A partir de 5%, des infections apparaissent ; le manque d'eau à lui seul suffirait à causer la mort.

L'Eau, un bienfait vital à portée de robinet !

Une bonne partie de nos apports en eau se trouve dans la nourriture (fruits, légumes, pâtes...).

Notre corps est constitué de 60 à 80% d'eau selon les âges, nous avons besoin de boire environ **1,5 litres d'eau par jour** !

En France, **l'eau du robinet est potable** et sans danger car traitée et surveillée : elle permet de répondre à **ce besoin vital**.

Si elle a parfois un goût qui déplaît, chacun peut choisir de la remplacer par de l'eau en bouteille, sachant que cette option

coûte beaucoup plus chère et génère des déchets d'emballage supplémentaires.

L'eau est un bien-fait. Nous avons en France la chance d'en disposer au robinet grâce notamment au travail des services publics d'alimentation en eau potable.

Donc buvons, ..., de l'Eau !

L'Eau distribuée : un aliment très contrôlé

L'eau potable est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'une **surveillance permanente**, depuis le lieu où elle est captée jusqu'à votre robinet.

Chaque pays a mis en place une **réglementation sévère** visant à protéger le consommateur. Celle-ci s'appuie sur les recommandations édictées par l'**Organisation Mondiale de la Santé** (OMS).

En **Europe**, des **seuils** applicables à plusieurs centaines de micro-organismes et substances chimiques ont été définis, en fonction des pays et des risques locaux de pollution. Ces **recommandations** concernent toutes les eaux naturelles, qui, après leur captage, sont traitées et stockées avant d'être distribuées au consommateur.

Pour **maintenir la qualité bactériologique** de l'eau jusqu'au robinet, il est nécessaire d'y ajouter du chlore en très petite quantité. Cette quantité de **chlore** est sans danger pour l'homme (quelques gouttes pour l'équivalent de 5 baignoires !). Pour **faire disparaître le goût de chlore**, mettez l'eau **au frais** et attendez quelques minutes avant de la consommer ou ajoutez deux gouttes de jus de citron.

**Gestion de l'eau potable, un service public payé par les usagers**

Le **prix du service de l'eau** dépend de nombreux paramètres locaux, notamment de la **qualité et la disponibilité de la ressource locale** qui conditionnent l'effort d'investissement à réaliser (traitement, forages, canalisation etc.).

Les **communes et leur groupement** sont responsables de la gestion de l'eau potable et des eaux usées.

Certaines assurent directement ce service. D'autres délèguent la gestion à une entreprise spécialisée.

La **tarification de l'eau** résulte du coût des services nécessaires pour :

⇒ **prélever et rendre potable l'eau** des rivières, des lacs ou des nappes phréatiques, puis **la distribuer à domicile**,

⇒ **collecter et dépolluer collectivement les eaux usées** avant leur rejet dans la nature.

Le **prix de l'eau facturé** est réglementairement équivalent au coût **du service rendu aux usagers**. Les **différences de tarification** s'expliquent par la diversité des conditions d'accessibilité, de qualité d'eau brute et des traitements de potabilisation, par la longueur des réseaux de distribution, par la mise en œuvre de l'assainissement des eaux usées, par la gestion prévisionnelle des équipements, etc..

Le combat des distributeurs d'eau

Le volume des **fuites et pertes** sur l'ensemble des réseaux de distribution d'eau français est évalué à **2 milliards de m³ par an**. Ce volume représente près de 2 fois le volume du Lac d'Annecy. Cette eau perdue après prélèvement dans le milieu et parfois traitement, induit une **perte financière considérable** (150 à 300 millions d'euros par an).

La **diagnostic des réseaux** est un préalable aux projets de réfection ou d'accroissement des capacités, d'autant que cette démarche est généralement très rapidement rentable.

A la maison, déclarez la guerre aux fuites !

⇒ **Protégez vos tuyaux** et votre **compteur contre le gel**. L'eau qui gèle dans un tuyau peut le faire exploser et créer une fuite importante. Avant l'hiver, pensez à protéger votre compteur en le recouvrant d'un isolant. Vos **conduites exposées à des températures négatives** doivent être recouvertes de **manchons spéciaux**.

⇒ Lorsque vous vous **absentez**, pensez à **fermer le robinet** placé après votre compteur d'eau et à vidanger votre installation.

⇒ De nombreuses installations comme les **mitigeurs** ou les **régulateurs de débit** que l'on pose sur les robinets et les flexibles de douches, permettent aujourd'hui de réaliser des économies substantielles.

⇒ Les **fuites** ne sont pas

toujours visibles. Faites un **contrôle de temps en temps** : relevez l'index de votre compteur avant d'aller vous coucher. Le lendemain, à votre réveil, avant d'avoir utilisé d'eau, vérifiez l'index. Si il a changé, c'est qu'il y a une fuite !

40 m³ : c'est la quantité d'**eau gaspillée** quand on laisse **fuir un robinet pendant un an**.

Un robinet qui goutte pendant une journée : 120 litres perdus.

Une chasse d'eau qui fuit pendant une journée : 600 litres perdus !

Ayez l'oeil sur votre consommation d'eau...

Le Conseil Régional de Bretagne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne soutiennent des **opérations pilotes de maîtrise de la "consommation domestique"**, menées :

Des actions pilotes en faveur des économies d'eau dans les collectivités, les lycées et l'habitat collectif

⇒ dans les villes au niveau des **écoles** et des **piscines**, via un club de « villes économes » dont Rennes,

⇒ dans l'ensemble des **lycées bretons** : 279 établissements privés et publics sont engagés dans la démarche,

⇒ à titre expérimental, dans les **logements HLM**.

Ces actions ont montré que l'on peut réaliser des **économies de 15% à 30% dans les bâtiments publics et les habitats collectifs**. A titre d'exemple, notons que 200 000 m³ représentent le volume d'eau que peut économiser l'ensemble des lycéens bretons en un an. Cela représente une économie proche de 500 000 €.

Pour en savoir plus : www.region-bretagne.fr

Economie d'eau : les bon réflexes au quotidien

⇒ **Préférez la douche** (consommation de 60 à 80 litres d'eau) au bain (150 à 200 litres).

⇒ Évitez de laisser couler l'eau par exemple lorsque vous vous **brossez les dents** ou en rinçant votre **vaisselle**.

⇒ Optez pour les **appareils électroménagers** dotés de **programmes économiques** (lave-vaisselle, lave-linge...) qui s'avèrent très efficaces.

⇒ Équipez vos toilettes d'une **chasse d'eau à double débit**. Vous pourrez ainsi limiter la quantité d'eau nécessaire à l'évacuation de vos toilettes.